

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3813

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux pour son programme d'activités 2013

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service action sociale et relations sociales

Rapporteur : Madame la Conseillère Laurent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguët (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3813**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux pour son programme d'activités 2013**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service action sociale et relations sociales

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Amitié des personnels communautaires et municipaux est composée d'anciens malades, d'abstinents volontaires et de sympathisants qui apportent leur soutien aux malades alcooliques et à leur famille, tout en œuvrant pour la prévention et la lutte contre l'alcoolisme.

Dans le cadre du dispositif risque alcool mis en place par la Communauté urbaine de Lyon, l'association est reconnue comme membre du réseau interne de soin et d'accompagnement.

A ce titre, elle intervient en partenariat avec les services médico-sociaux, les partenaires sociaux, la hiérarchie, pour accompagner individuellement les agents en difficulté avec la consommation d'alcool et prolonger, dans la sphère privée, l'aide apportée dans le contexte professionnel tout en favorisant un lien entre ces 2 espaces.

Les actions d'accompagnement individuel des agents, menées par l'association se font hors du temps de travail.

La présente convention a pour objet de préciser les engagements de la Communauté urbaine pour l'année 2013.

a) - Bilan des actions pour 2012

En 2012, 8 malades ont été signalés et contactés par l'association. Les premières rencontres se sont déroulées lors des permanences de l'association. Il s'agit là d'un moment important qui permet de nouer une relation de confiance pour envisager un accompagnement. Les 107 permanences se sont déroulées dans 3 lieux différents de l'agglomération.

L'association travaille en relation étroite avec le centre de soins spécialisés de LETRA (une réunion avec le personnel et la direction, 6 réunions forum avec les malades hospitalisés).

8 réunions avec les subdivisions ou visites sur place ont été organisées.

Par ailleurs, l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux participe à des événements comme le forum des associations dans le 4^e arrondissement de Lyon et organise des manifestations comme le concours de coinche ou le loto.

L'association réunit 38 adhérents, les malades ne cotisent pas pour la première année d'adhésion.

En 2012, la Communauté urbaine a attribué une subvention de 3 410 € par délibération n° 2012-2918 du Conseil du 16 avril 2012.

b) - Programme d'actions 2013

L'association Amitié des personnels communautaires et municipaux poursuivra ses activités en 2013 et envisage de renforcer sa communication. Elle prévoit notamment :

- l'alimentation de son blog sur Facebook mis en place en 2012,
- sa participation à un projet fédéral d'information sur le risque alcool.

Elle envisage, également, de renforcer la prévention en prévoyant notamment :

- des réunions d'information au sein de différents services de la Communauté urbaine,
- 1 ou 2 réunions de communication à la sortie du restaurant communautaire.

c) - Budget prévisionnel 2013 de l'association

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
loyer	4 200	subvention Ville de Lyon	3 808
eau	150	subvention Communauté urbaine de Lyon	4 000
assurance local	400	subvention Centre communal d'action sociale (CCAS) Ville de Lyon	213
téléphone + internet	550	adhésions (35 x 16)	560
sortie familiale	1 000	bénéfice	22
tirage des rois	150		
réunions mensuelles, assemblée générale, permanences, fournitures entretien local, repas conseil d'administration	500		
journée d'études	200		
déplacements Fitpat	350		
frais de déplacements (Info 6 Letra) et visites d'amitié (centres de soins, hôpitaux, domicile, etc.	300		
événements familiaux (mariage, décès, etc.)	150		
cotisations diverses	100		
frais de secrétariat et d'affranchissement	553		
Total	8 603	Total	8 603

Il est proposé que la Communauté urbaine porte le montant de la subvention versée à l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux pour l'année 2013, à 4 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000 € au profit de l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux pour son programme d'actions 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Amitié des personnels communautaires et municipaux définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal pour la somme de 4 000 € - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° 0P28O1487.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.